



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DU CAP-ROUGE

7ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Judi, 19 octobre 2017, 19 h 30

Centre communautaire de Cap-Rouge

4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Roch Maltais	Président
M ^{me} Sylvie Roy	Vice-présidente
M ^{me} Denyse Dumas	Secrétaire
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Jacki Dallaire	Administrateur
M. Louis Martin	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Rita Veilleux	Trésorière
M. Michel Lagacé	Administrateur
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

ASSISTE ÉGALEMENT :

M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien
-------------------------------------	-----------------------

15 citoyens présents

7ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi, 19 octobre 2017, 19 h 30
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

17-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 30
17-07-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 35
17-07-03	Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2017	19 h 40
17-07-04	Suivis du procès-verbal du 19 septembre 2017	19 h 45
17-07-05	Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 00
17-07-06	Période de questions et commentaires réservée au public	20 h 10
17-07-07	Fonctionnement du conseil	20 h 25
	<ul style="list-style-type: none">• Information et communication• Les comités<ul style="list-style-type: none">- Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière- Le Livre d'or- Comité de liaison Anacolor- Sécurité- Table de concertation vélo- Environnement et protection de la nature• Trésorerie	
17-07-08	Divers	20 h 45
17-07-09	Levée de l'assemblée	21 h 00

17-07-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h 35. M. Roch Maltais, président, rappelle le rôle et la mission d'un conseil de quartier.

17-07-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Roch Maltais passe en revue les sujets à l'ordre du jour et demande s'il y a ajout, retrait ou modification de sujets.

Afin de permettre à l'administrateur M. Jacki Dallaire de quitter plus tôt pour des raisons familiales, le dossier *Sécurité* sera abordé en tout premier lieu au Point 17-07-07.

Aussi les sujets *Priorités du conseil* et *Activité de l'Halloween* seront discutés à l'item Information et communication. Enfin, l'état de situation sur le *Développement rue des Maires-Lessard* sera présenté à la Période de questions et commentaires réservée au public.

Résolution CQCR-17-CA-48

Sur proposition de M^{me} Sylvie Roy, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-07-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

Résolution CQCR-17-CA-49

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par M. Louis Martin, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-07-04 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

Dossier Anacolor : On rappelle que la Cour supérieure a statué qu'il pouvait y avoir poursuite de la démarche des citoyens qui ont demandé une injonction pour forcer Anacolor à limiter ses émissions, et ce, même si le Tribunal administratif du Québec (TAQ) se penche également sur le dossier.

La représentante du conseil au Comité de liaison d'Anacolor informe l'assemblée que celui-ci tiendra une rencontre le 24 octobre prochain.

Sécurité des piétons face au parc nautique : M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, a informé le président M. Roch Maltais que des comptages et des observations ont été faits. Une clôture temporaire a été ajoutée le long du trottoir près du stationnement, pour inciter les utilisateurs du stationnement à traverser à la traverse piétons lignée. S'il s'avère que cette mesure incite à modifier le comportement des utilisateurs, la Ville envisagera d'y aménager une plantation dense. Bien que ce ne soit pas directement sur le coin où les gens passent imprudemment, il s'agit d'une démarche qui vise à corriger une situation qui a été observée. D'autres observations seront faites.

Étude de circulation - Mise en valeur du secteur Chaudière : Le président mentionne que le délai était très court entre le moment de la convocation et la tenue de la séance

d'information par la ville (une semaine). Le document PowerPoint de la soirée d'information est disponible sur le site Web de la ville.

Herbe à poux : M^{me} Priscilla Lafond a informé le président M. Roch Maltais que la citoyenne a reçu les réponses à ses questions par les personnes compétentes de la Ville. Elle lui a aussi mentionné qu'il existe une réglementation municipale à ce sujet, soit le Règlement sur les nuisances, et que la Ville fait de la sensibilisation. Des étudiants travaillent à l'entretien des terrains appartenant à la ville. Si un terrain échappe à la vigilance de la Ville, il suffit de communiquer avec le 311 pour signaler l'endroit.

La citoyenne visée est présente et fait remarquer que la Ville est plutôt en réaction qu'en action face à cette problématique. Selon elle, la politique de la ville n'est pas respectée.

Déneigement des rues Rébecca et Onésime-Voyer : M^{me} Priscilla Lafond a informé le président M. Roch Maltais que la citoyenne avait été contactée par la personne compétente de la Ville. Elle explique que le déneigement de cette rue est effectué normalement selon les règles. Il ne s'agit pas d'une rue prioritaire comme la rue des Chasseurs ou la rue Onésime-Voyer ; ce qui explique la différence évoquée par la citoyenne.

La Ville devrait faire un comptage cet hiver selon les critères de déneigement. M^{me} Denyse Dumas fera un suivi à ce sujet auprès de M^{me} Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques.

On se demande également si la piste cyclable transformée en piste de ski de fond est beaucoup utilisée l'hiver :

- Y a-t-il eu des relevés faits quant à l'utilisation de cette portion de piste de ski de fond?
- Le nombre de passages de véhicules par jour sur la rue Onésime-Voyer est-il connu?

M^{me} Denyse Dumas pourra faire un suivi à ce sujet auprès de M^{me} Hélène St-Pierre.

Piste cyclable sur la rue Onésime-Voyer : Tel que convenu, M^{me} Priscilla Lafond a vérifié et elle a informé le président M. Roch Maltais que la Politique de déneigement spécifie que pour qu'un lien piétonnier soit déneigé, il faut que ce dernier constitue un raccourci substantiel de plus de 200 m par rapport au trajet original. Après vérification, il semble qu'un trottoir déneigé sur la rue des Chasseurs soit déneigé l'hiver. Il est donc possible de passer par ce trottoir de façon sécuritaire.

Activité sur la sécurité routière : Pour l'activité sur la sécurité routière, M^{me} Priscilla Lafond a confirmé qu'il suffisait de lui préciser le nombre de dossards dont le conseil de quartier aurait besoin d'emprunter à la Ville pour l'activité. M. Dallaire est déjà passé chercher les affiches.

17-07-05

PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau a avisé de son absence en raison des élections municipales.

Développement rue des Maires-Lessard : Une résidante de la rue fait part d'un nombre notable d'inconvénients et d'observations résumés comme suit :

- Le projet de construction compte sept étages et 65 condos. Trois stationnements extérieurs pour les visiteurs semblent disponibles pour tout le bâtiment.
- Les travaux ont débuté en décembre 2016. Ils débutent souvent très tôt, dès 6 h alors que ce devrait être 7 h.
- La rue est encombrée de camions et de voitures; le stationnement pour les résidants est difficile. (N.B. : Une nouvelle de dernière heure avec panneaux à l'appui informe qu'il sera interdit de stationner sur un côté de la rue entre 7 h et 17 h; ce qui constitue une bonne nouvelle pour les résidants de la rue.)
- Les camions de vidange et de récupération ne peuvent circuler sur la rue. C'est trop étroit.
- L'autobus scolaire a dû être échangé pour un plus petit afin de circuler adéquatement sur la rue.
- Les marges latérales et avant du bâtiment en construction sont questionnables. Il faudrait les évaluer.
- A-t-on respecté le 25 % d'espace vert?
- On apprend qu'il y aura une terrasse sur le toit du bâtiment. La hauteur et la grandeur sont-elles conformes?
- Quel sera le plan futur des stationnements? Les résidants auront-ils des vignettes?
- La haie de cèdres de cette résidante a été arrachée par l'entreprise de construction, des points d'ancrage et une clôture ont été installés sur son terrain, le tout sans permission.

Un reportage télé de Radio-Canada a été diffusé le 8 octobre 2017 sur les problématiques causées par le projet immobilier.

Le président M. Roch Maltais tente de rassurer la résidante concernant la suite des choses. En effet, le conseil de quartier du Cap-Rouge fera le suivi requis auprès des autorités de l'Arrondissement pour que des mesures appropriées soient mises en place pour minimiser le plus possible les effets dommageables du projet sur la vie des résidants actuels. Il est d'avis que les résidants ont bien fait de demander à ce qu'un inspecteur de la ville soit appelé sur les lieux pour s'enquérir de la conformité des travaux.

Regroupement citoyen pour la qualité de l'air de Cap-Rouge : Une représentante partage les informations suivantes.

- Il y a eu engagement du parti politique au pouvoir pour déménager Anacolor.
- La demande de suspension de la demande d'injonction des citoyens a été rejetée par la Cour d'appel le 11 octobre 2017.
- Le 21 novembre 2017, il y aura audition au palais de justice de Québec d'une action collective.

- Le Regroupement a invité les partis municipaux sollicitant l'appui des électeurs lors des élections du 5 novembre prochain, à exprimer leurs positions concernant le dossier Anacolor.

Cette citoyenne demande si le conseil de quartier a prévu un débat sur le dossier Anacolor? Le président répond que non, du moins pas à l'intérieur d'une séance publique. Il informe par ailleurs qu'une correspondance sera plutôt adressée par le conseil de quartier du Cap-Rouge aux candidats de tous les partis sur les priorités du conseil de quartier dont le dossier Anacolor. Ceux-ci seront libres de répondre aux administrateurs et à la population sur les sujets abordés.

Piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier : M. Roch Maltais contactera M^{me} Johanne Elsener du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy pour une rencontre afin de se positionner et d'adopter une stratégie commune dans le dossier, d'ici la prochaine assemblée publique du conseil de quartier.

Poubelle publique sur la rue Onésime-Voyer : Une citoyenne trouve anormal que ce soit un citoyen qui appelle pour faire vider les poubelles. C'est une responsabilité qui incombe à la ville fait-elle valoir. Une relance peut-elle être faite par le conseil de quartier auprès de la ville?

Plan municipal de lutte à l'agrile du frêne : Une citoyenne est à la recherche d'informations sur le plan municipal voulant contrer l'agrile du frêne. Cette espèce est présente tant sur des terrains privés que dans les boisés de notre territoire. Or, après trois appels au 311, elle n'a pas obtenu satisfaction. Elle a fait parvenir un courriel au conseil de quartier pour déplorer la situation. Un administrateur souligne également la présence de plusieurs frênes le long de la rivière et appuie l'importance d'un plan d'action. M. Roch Maltais fera suivre ce courriel à M^{me} Hélène St-Pierre pour suivi et réponse.

17-07-07

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Comité sécurité : M. Jacki Dallaire informe qu'une activité de sécurité se tiendra à l'école Marguerite-d'Youville le vendredi 27 octobre 2017, dès 7 h 30. Elle vise à sensibiliser les automobilistes au respect du 30 km/h dans la zone scolaire pour la sécurité des enfants.

Une même activité devrait se tenir également à l'école Les Sources au cours de cet automne.

Enfin, à l'école L'Arbrisseau une activité du genre est prévue au printemps prochain, l'objectif précis reste à définir avec la direction.

▪ **Information et communication**

Priorités du conseil :

Résolution CQCR-17-CA-50

Sur proposition de M. Louis Martin, appuyée par M. Roch Maltais, il est résolu d'acheminer à tous les candidats sollicitant l'appui des citoyens dans le secteur de Cap-Rouge lors des élections municipales du 5 novembre 2017, le document relatant les priorités importantes du conseil de quartier du Cap-Rouge, et leur demandant de faire connaître leur positionnement en le diffusant par tout moyen qui leur semblera opportun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le document sera déposé sur la page Facebook du conseil de quartier et distribué à toute la liste de ses abonnés.

Activité de l'Halloween : L'activité aura lieu au parc des Écores, le samedi 28 octobre 2017, de 17 h 30 à 21 h. Cinq organismes du quartier participent à l'organisation de l'événement : Le Groupe scout de Cap-Rouge, le Club d'astronomie Véga de Cap-Rouge, La Maison Léon-Provancher, le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge et le conseil de quartier du Cap-Rouge. Comme pour les dernières années, l'accueil des visiteurs sera assuré par le conseil de quartier du Cap-Rouge et plusieurs kiosques seront en place.

▪ **Les comités**

• Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière :

Le Mail Cap-Rouge connaîtra une transformation. Une séance d'information du promoteur s'est tenue le 27 septembre dernier. On y a appris qu'une résidence pour retraités sera construite et comprendra près de 400 unités de logements. Les premiers résidents seront accueillis à l'été 2019. Chartwell en sera l'administrateur. Un bureau des ventes sera en place en novembre prochain.

Lors d'une séance d'information publique organisée par Chartwell, on apprend qu'une Chaire de l'Université Laval a été mise à contribution dans le projet pour optimiser la participation citoyenne. Le président M. Roch Maltais va écrire à la ville pour l'informer de notre souhait de collaborer à cette démarche.

Par ailleurs, M. Roch Maltais s'est présenté au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge le 4 octobre dernier pour présenter le document « Notes par thèmes du remue-méninges du 17 juin 2017 » et s'enquérir de son suivi par le conseil d'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

- Livre d'or :

M. Martin Blanchette propose une mention honorable à M. Stéphane Ledien pour son parcours d'exception en qualité d'écrivain et de journaliste, notamment à l'Écho de Cap-Rouge et l'APPEL. Son dernier roman présente en toile de fond le Tracel de Cap-Rouge.

Résolution CQCR-17-CA-51

Il est résolu unanimement, sur proposition dûment appuyée, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour les catégories Carrière et Communautaire, qu'une mention honorable soit décernée à monsieur Stéphane Ledien pour souligner son apport comme journaliste et écrivain au bénéfice de la communauté du quartier du Cap-Rouge, notamment la publication à l'automne 2017 de son plus récent roman « Des trains y passent encore » dont l'intrigue se déroule autour des piliers du célèbre tracel ferroviaire au cœur de Cap-Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Comité de liaison Anacolor :

Le sujet a été traité précédemment.

- Table de concertation vélo :

Une rencontre a eu lieu le 2 octobre dernier mais malheureusement M. Pierre Gagnon, représentant du conseil de quartier, n'a pu y assister. Devant ses nombreuses obligations, M. Gagnon demande si on peut nommer un autre représentant.

Résolution CQCR-17-CA-52

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par M. Roch Maltais, il est résolu de nommer M^{me} Denyse Dumas, à titre de nouvelle représentante du conseil de quartier du Cap-Rouge, à la Table de concertation vélo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Environnement et protection de la nature :

Une administratrice déplore l'amas de terre, roches et débris de construction, derrière le Provigo, près de la rivière Cap-Rouge. Dans un souci de protection de la rivière, peut-on remédier à la situation ? M. Roch Maltais mentionne que le conseil de quartier peut demander copie du permis de construction à la ville. M^{me} Denyse Dumas s'en chargera.

▪ **Trésorerie**

Par la voix de son président, la trésorière M^{me} Rita Veilleux a informé d'un solde bancaire de 1 529,90 \$ en date du jour.

Résolution CQCR-17-CA-53

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M^{me} Denyse Dumas, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-07-08 DIVERS

Aucun sujet n'est proposé.

17-07-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h 40 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Roch Maltais, président et M^{me} Denyse Dumas, secrétaire.

Signé

Roch Maltais, président

Signé

Denyse Dumas, secrétaire